

## PARTICIPATION FINANCIÈRE

Partie I : 5250 francs + 300 francs de frais de dossier.

Partie II : 4200 francs. **Coût total : 9750 francs.**

Les candidatures des personnes qui s'inscrivent aux deux parties seront sélectionnées en priorité.

Des demandes d'arrangement financier pourront être examinées pour autant qu'elles soient dûment motivées.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

26 apprenantEs

## STRUCTURE

- 7 modules (15 jours, 120 heures) pour la partie I sur 11 mois
- 5 modules (10 jours - 80 heures) pour la partie II sur 7 mois

Deux jours et demi de stage (20 heures)

Travail individuel et pratique supervisée (180 heures), tutorat (12 heures)

## LIEUX et dates

Formation itinérante en Suisse romande avec les partenaires du GPM dans les cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud.

Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge des participants.

Les dates et le formulaire d'inscription sont téléchargeables sur le site :

<http://www.mediations.ch>

## RESPONSABLE DE FORMATION

**Annette Mouttet-Sauthier** : Titulaire d'un Master en droit, Master en Sciences de l'Éducation, Diplôme de travail social et de médiation familiale (France), elle est responsable des formations au Groupement Pro Médiation. Elle pratique la médiation sous l'égide de l'association Cemafor dans les domaines de la famille, du social, du scolaire, du travail et en matière civile et pénale. Elle est l'auteure de plusieurs contributions, donne régulièrement des conférences et anime de nombreuses formations et sensibilisation à la médiation, en Suisse et à l'étranger.

## RENSEIGNEMENTS <http://www.mediations.ch>

Groupement Pro Médiation-17 rue Necker - 1201 Genève - 022 321 88 31

[formations-gpm@mediations.ch](mailto:formations-gpm@mediations.ch) ou [annette.mouttet@mediations.ch](mailto:annette.mouttet@mediations.ch)



Ouvrant en Suisse romande à la promotion, à la formation et au développement de la médiation depuis 13 ans, le Groupement Pro Médiation offre une formation professionnelle en cours d'emploi:

## FORMATION APPROFONDIE A LA MEDIATION (Prévention et gestion des conflits)

De nos jours, on attend des individus qu'ils soient parties prenantes à la gestion de la santé, du travail, de la famille, de l'environnement, de l'économie... Parallèlement, les institutions publiques et privées sont amenées à repenser leurs fonctionnements. On passe ainsi de modes d'organisation hiérarchiques, principalement basés sur l'application de la règle, à des solutions qui font place à la négociation et à la valorisation des compétences personnelles dans les rapports humains.

La médiation apparaît de plus en plus associée à ces nouveaux dispositifs de décisions collectives. A la fois approche de prévention et technique de gestion des conflits, elle offre un moyen prometteur de régulation. Elle permet de créer ou de rétablir le lien social par l'entremise d'un tiers qui facilite un processus coopératif.

Cette formation professionnelle permet de disposer d'outils pour aborder, de façon concrète, certaines questions contemporaines concernant de nouveaux modes de régulation sociale.

L'objectif général de cette formation est de :

comprendre la philosophie de la médiation  
intégrer l'approche de la médiation dans sa pratique professionnelle  
développer des compétences pour exercer une fonction de médiateur

## CONCEPT DE FORMATION

La formation à la médiation vise à développer des aptitudes et à acquérir des compétences spécifiques nécessaires à la pratique de la médiation.

**I. Partie introductive de 15 jours** qui a pour objectif de situer la médiation comme un mode de régulation des conflits s'inscrivant dans les profondes mutations que traverse notre société. Il s'agit de montrer comment il convient, pour être médiateur, de changer de posture en abordant la question du conflit et du lien social. L'accent est mis sur la méthodologie de la médiation. A l'issue de cette première partie, une évaluation formative a lieu concernant la conduite d'un entretien de médiation, ce qui permet au participant de commencer ses stages. Il est possible de s'arrêter à ce stade et d'obtenir une attestation de participation à la partie introductive.

**II. Partie d'approfondissement de 10 jours** qui a pour objectif d'explorer différents champs et contextes de médiation: par exemple, médiation en matière environnementale, familiale, scolaire, pénale, commerciale ainsi que dans les relations de travail et interculturelles. A l'issue de la formation approfondie, les participants peuvent suivre des **formations spécialisées** en médiation dans le contexte de la famille, du pénal et de l'entreprise.

### Destinataires

La formation s'adresse à toute personne intéressée à la médiation ayant une formation professionnelle préalable (voir point 15 du règlement de la FSM [http://infomediation.ch/uploads/reconnaissance\\_2.pdf](http://infomediation.ch/uploads/reconnaissance_2.pdf)) et suivi une sensibilisation à la médiation dans un organisme reconnu par le GPM. Cette formation se fait en lien avec la pratique professionnelle ou associative des participants. Nous attendons des apprenants la capacité à suivre des apports théoriques, à s'impliquer dans des jeux de rôle, à faire des lectures et à rédiger un travail final.

Comme la profession de médiateur en est à ses débuts et offre peu de débouchés, nous encourageons les participants à mener leur formation en parallèle avec leur activité professionnelle ou associative afin d'intégrer certains outils de la médiation dans leur pratique.

Thèmes : apports théoriques et pratiques

Conduite par une équipe de formateurs et des intervenants spécialisés, la formation est centrée sur les besoins professionnels des participants. Elle est basée sur une pédagogie active, de groupe et par objectifs.

Elle se déroule sous forme de:

Apports théoriques dans les domaines du traitement des conflits, du droit, de la psychologie, de la psychosociologie, de la sociologie, de la philosophie, de la communication et de la méthodologie de la médiation.

- Ateliers de groupe : participants et formateurs partagent leurs expériences, mettent en commun leurs ressources respectives, font le lien entre théorie et pratique et mettent en oeuvre des projets.
- Ateliers de mise en scène: apprentissage des techniques de médiation par mises en situation et jeux de rôle.
- Ateliers de lecture et de discussion.
- Stages et supervision de la pratique.
- Ateliers d'observation: visite et analyse de lieux d'émergence et de gestion des conflits.
- Tutorat - accompagnement individuel avec une méthodologie permettant la rédaction de fiches de lecture et d'un travail final.

### Validation de la formation

Les participants qui assistent au module d'introduction reçoivent une **attestation de présence**. Les participants qui poursuivent l'entier de la formation et remplissent les exigences de certification reçoivent un **certificat en médiation** ou un **certificat en gestion des conflits**.

La Formation approfondie à la médiation est reconnue par :

- la Fédération suisse des associations de médiation (FSM) et permet d'obtenir le titre de « médiateur-médiatrice FSM ».



- par la Fédération suisse des avocats.

Elle permet d'accéder aux DAS en médiation offerts dans certaines HES de Suisse.